

SELARL ABC HUISSIERS

J.L. ROBIN & J.F. TALMONT

Huissiers de Justice associés

Centre d'Affaires

« Le Pré aux Clercs »

2, Rue Abbé Laudrin BP 623

56106 LORIENT Cedex

Tél. : 02.97.21.25.18

Fax : 02.97.21.86.33

Compte Affecté Art 64

CMB 15589 56902 00946697643 84

- PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION -

L'AN DEUX MILLE VINGT

ET LE VINGT SEPT AOUT

A LA REQUETE DU:

CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital social de 1.259.850.270 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le n° B 302 493 275, dont le siège social est situé 50, Boulevard de Sébastopol à PARIS Cedex 03 (75155), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité au dit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Elizabeth RINCAZAUX, représentant la SELARL « LE MAGUER-RINCAZAUX-LE GOFF-RAYNAUD » Avocats au barreau de LORIENT (56100) demeurant, Centre d'Affaires « Le Pré aux Clercs », 2, 4, Rue Abbé Laudrin à LORIENT (56100), laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet.

Agissant en vertu.

De la grosse en due forme exécutoire d'un Jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal de Grande Instance de LORIENT en date du 20 décembre 2018, précédemment signifié le 31 janvier 2019 à _____ et à ce jour définitif suivant certificat de non-appel délivré par le Greffier de la Cour d'Appel de RENNES le 18 mars 2019.

Suite à un commandement de payer valant saisie immobilière signifié 24 Juillet 2020.

Je, Maître Jean-François TALMONT, Huissier de Justice Associé, Membre de la SELARL ABC HUISSIERS, Titulaire de l'Office d'Huissier de Justice dont le siège est à LORIENT, Centre d'Affaires Le Pré aux Clercs, 2, Rue Abbé Laudrin, soussigné.

Certifie m'être transporté ce jour commune de MELRAND, (56310) 6, Rue Saint Laurent et 2, rue de la poste afin de procéder à la description des biens immobiliers propriété de :

Ou y étant parvenu et en présence de :

~ Cabinet EXPERT IMMO à
LANESTER, qui a établi les différents diagnostics immobiliers prévus
par la Loi.
~

J'ai procédé à l'état descriptif de maisons à usage d'habitation.

Le tout figurant au cadastre de ladite commune :

- 6, rue Saint Laurent, cadastré Section AB n° 107 pour une contenance de 3 ares 15 centiares.
- Lieudit « Le Bourg », cadastré Section AB n° 104 pour une contenance de 5 ares 38 centiares.
- 2, rue de la Poste, cadastré Section AB n° 477 pour une contenance de 4 ares 32 centiares.

ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens et droits immobiliers, désignés ci-dessus appartiennent à la Société dénommée Société Civile Immobilière pour les avoir acquis, en ce qui concerne la parcelle cadastrée AB n° 477, en toute propriété aux termes d'un acte au rapport de Maître RAISON, Notaire à BAUD (56150), en date du 21 décembre 2006, publié au Bureau des Hypothèques de PONTIVY, (actuellement Service de la Publicité Foncière de LORIENT 3) le 28 décembre 2006, Volume 2006 P n° 5163, et en ce qui concerne les parcelles cadastrées Section AB n° 104 et AB n° 107, pour les avoir acquises en toute propriété aux termes d'un acte au rapport de Maître RAISON, Notaire à BAUD, (56150) en date du 21 décembre 2006, publié au bureau des Hypothèques de PONTIVY (actuellement Service de la Publicité Foncière de LORIENT 3) le 28 décembre 2006, Volume 2006, P n° 5165.

DESCRIPTION

PREMIERE PROPRIETE PARCELLE CADASTREE

AB n° 107. (photo 1)

Elle est située 6, rue de Saint Laurent Cadastree Section AB n° 107, pour une contenance de 3 ares 15 centiares.

Elle se situe sur la Route de Bieuzy, jouxtant les n° 4 et 8 de la rue, par les pignons Est et Ouest.

La maison est aspectée au Sud.

Il s'agit d'une construction des années 1900.

Elle est construite en pierres, recouverte d'un enduit peint, les entourages d'ouverture sont en pierres de granit.

Cette maison est pourvue de gouttières avec système d'évacuation des eaux pluviales vers un réseau publics.

Elle est composée de :

Rez-de-Chaussée: une grande pièce.

1^{er} Etage : trois chambres.

2^{ème} Etage : un grenier.

Remise adossée au pignon Nord de la maison.

Ancienne grange dans la partie Nord de la propriété.

Un puit est situé côté Nord. (photo 2)

PASSAGE SOUS LE PORCHE.

Il est fermé par un portail métallique à deux vantaux. (photo 3)

Le sol est en terre battue.

Les murs sont en pierres recouvert d'un enduit partiellement tombé. (photo 4)

EXTERIEUR

Terrain en herbe.

MAISON

On accède à la propriété depuis la voie publique par un porche.

L'entrée de l'habitation se fait depuis la façade Sud par une porte en bois ayant deux carreaux à verre brouillé.

Et également par le pignon Est par une porte en bois. (*photo 5*)

Il est ici précisé que l'électricité est très vétuste.

REZ-DE-CHAUSSEE

Il s'agit d'une pièce unique. (*photos 6,7,8,9*)

Le sol est un plancher à l'état vétuste.

Les murs sont en pierres.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres. (*photo 10*)

Deux néons fixés sur les poutres éclairent cette pièce.

Présence d'un ancien conduit de cheminée dans le mur Ouest.

En façade Sud, deux fenêtres en bois à deux battants, carreaux simple vitrage. Certains carreaux sont fêlés ou cassés.

Les persiennes sont anciennes et vétustes.

Présence d'un WC dans l'angle Nord Est, fermé par une cloison en bois absence de porte. (*photo 11*)

ETAGE

On accède à l'étage depuis cette pièce unique par un escalier en bois avec rampe et balustres en bois. (*photo 12*)

Il dessert un palier, trois chambres.

Les cloisons sont en bois.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres.

PALIER (*photo 13*)

Le sol est un plancher bois reposant sur les pannes du plafond du rez-de-chaussée.

Les cloisons sont en bois.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres.

CHAMBRE I (photos 14,15,16)

Elle est située à l'Est.

Le sol est un plancher bois reposant sur les pannes du plafond du rez-de-chaussée.

Les murs sont recouverts de plâtre pour les murs extérieurs et en cloisons bois pour les murs intérieurs.

Le plafond est recouvert d'un isorel.

En façade Sud, une fenêtre en bois, à deux battants, carreaux simple vitrage.

Les persiennes sont anciennes et vétustes.

Côté Nord, une petite fenêtre en bois, à un battant, carreaux simple vitrage.

Une cheminée est adossée au mur Est. (photo 17)

La pièce est fermée par en porte en bois vétuste, avec clanche. (photo 18)

CHAMBRE II (photo 19)

Elle est située au sud.

Le sol est un plancher bois reposant sur les pannes du plafond du rez-de-chaussée.

Les murs sont recouverts de plâtre pour les murs extérieurs et en cloisons bois pour les murs intérieurs.

Le plafond est recouvert d'un isorel.

En façade Sud, une fenêtre en bois, à deux battants, carreaux simple vitrage.

Les persiennes sont anciennes et vétustes.

La pièce est fermée par en porte en bois vétuste, avec clanche.

CHAMBRE III (photo 20)

Elle est située au sud.

Le sol est un plancher bois reposant sur les pannes du plafond du rez-de-chaussée.

Les murs sont recouverts de plâtre pour les murs extérieurs et en cloisons bois pour les murs intérieurs.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres. (photo 21)

Un point lumineux au plafond.

En façade Sud, deux fenêtres en bois, à deux battants, carreaux simple vitrage.

Une cheminée est adossée au mur Ouest. *(photo 22)*

La pièce est fermée par une porte en bois vétuste, avec planche. *(photo 23)*

GRENIER

On accède à l'escalier en bois avec rampe et balustres en bois depuis le palier par une porte en bois, vétuste. *(photos 24,25)*

Le sol est un plancher bois reposant sur les pannes du plafond de l'étage. *(photos 26,27)*

Le pignon Ouest est en pierres recouvert d'un torchis.

Le pignon Est est en pierres jointoyées.

La charpente en bois est en bon état.

La toiture sous chevrons et voliges a été récemment refaite.

Côté Nord, une fenêtre de toit éclaire le grenier.

Côté Sud, une fenêtre de type « capucine » éclaire le grenier.

REMISE

Elle est adossée au mur Nord de la maison d'habitation. *(photo 28,29)*

Elle est en pierres, couverte sous ardoises.

La toiture et la charpente sont neuves, avec crochets inox. *(photo 30)*

Deux fenêtres de toit.

On y accède depuis le pignon Est. *(photo 31)*

L'accès se fait également par une ouverture côté Nord qui n'est pas bouchée. *(photo 32)*

Le sol est recouvert de cailloux 20x 40, prêt à recevoir une dalle de béton. *(photo 33)*

Les murs sont en pierres.

Une ancienne cheminée est adossée au mur Ouest. *(photo 34)*

Côté Nord, une fenêtre en bois, vétuste.

Le plancher de l'étage a été enlevé.

La toiture est apparente.

ANCIENNE GRANGE (photos 35,36,37)

Il est situé en fonds parcelle AB n° 107.

Il est divisé en deux parties.

Il est réalisé en pierres.

Une ancienne gerbière non fermée.

Première partie (photos 38, 39)

Côté Ouest, il est fermé par deux portes en tôles galvanisées coulissantes sur rail.

Le sol est en terre battue.

Les murs sont en pierres.

Le plancher de l'étage est écroulé.

La toiture est apparente en partie écroulée.

Deuxième partie (photos 40,41,42)

Côté Est, il est fermé une porte en bois très vétuste.

Le sol est une dalle béton.

Les murs sont en pierres.

Le plancher de l'étage est écroulé.

La toiture est écroulée.

GENERALITES

Les lieux sont libres de toutes occupations.

Dans l'état ils sont inhabitables.

Il est ici précisé que nous n'avons retrouvée aucune évacuation, ni fosse sur le terrain.

Il est ici précisé par la SAUR a fermé le compteur, que la maison n'est plus alimentée en eau et que

PARCELLE CADASTREE SECTION AB n° 104. (photo 43)

Pelouse arborée dans la partie Nord de la propriété avec talus.

